



Rumersheim
le-Haut



<http://mairie-rumersheim-le-haut.fr>

Flash Infos

Décembre 2020



*A Noël, il est tout aussi important d'ouvrir notre cœur
que d'ouvrir nos cadeaux (Janice MAEDITERE)*

**Le personnel communal et les élus
se joignent à moi pour vous souhaiter
de très belles fêtes de fin d'année,
et vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2021.**

Thierry SCHELCHER

La municipalité vous informe

■ CRISE COVID-19

Depuis le 28 novembre 2020, les règles du confinement ont été allégées. Vous pouvez désormais vous déplacer dans un rayon de 20 km pendant une durée de trois heures.

A partir du 15 décembre 2020, un couvre-feu sera instauré. Tout déplacement de 21h à 7h sera interdit, sauf pour les 24 et 31 décembre 2020.

A partir du 20 janvier 2021, les bâtiments publics rouvriront et les associations pourront reprendre leurs activités.

Ces règles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées. Nous vous tiendrons informés.

L'attestation de déplacement est toujours obligatoire.

Pour toute question ou besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 89 26 04 05.

Vous trouverez toutes les informations sur le site (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>).

■ DÉCORATIONS DE NOËL

De magnifiques décorations de Noël ornent notre village pour cette période de fêtes. Nous adressons nos plus vifs remerciements à toute l'équipe de "l'atelier décos" qui se réunit les vendredis soir pour mettre sa créativité au service de tous pour notre plus grand plaisir.

■ OPÉRATION SOUTIEN TENDE

Une autre grande action de solidarité s'est déroulée dans notre commune au courant du mois de novembre 2020 : une collecte de vêtements, couvertures et denrées alimentaires à destination du village de Tende dans les Alpes-Maritimes fortement touché par la violente tempête ALEX. Un grand merci aux initiateurs, donateurs et bénévoles qui se sont mobilisés pour cette opération. Une information plus détaillée vous parviendra prochainement.

Plus de détails dans le Flash Infos numérique, n'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Audrey EHRV (aehry.mairie.rumersheim@gmail.com).

La commune vous informe

Actualité

■ FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé le **jeudi 24 décembre 2020 après-midi** et le **jeudi 31 décembre 2020 après-midi**.

■ INTERDICTION

Certains véhicules prennent encore la rue de l'École et la rue Robert Schuman à contresens alors qu'elles sont à sens unique. Ce comportement est extrêmement dangereux et doit être évité à tout prix.

Pour rappel : **prendre un sens interdit est une infraction au Code de la route sanctionnée par une contravention de classe 4 avec une amende forfaitaire de 135 €, un retrait de 4 points et parfois une suspension du permis de conduire.**

■ DOCUMENTS D'URBANISME

Tous travaux sur une maison individuelle en construction ou déjà existante (extension d'une construction, construction d'annexes (garage, véranda, piscine, abri,...) modification de la surface plancher,...) sont à déclarer.

Il est conseillé de prendre rendez-vous en mairie, au 03 89 26 04 05.

Récapitulatif :

	DÉCLARATION PREALABLE	DÉLAI D'INSTRUCTION
Construction sur maison individuelle : modification aspect extérieur, ravalement de façade, changement de destination, division foncière, changement ou suppression fenêtre, création véranda, pergola, clôture. Construction annexe : piscine, abri de jardin, garage,...	Création emprise au sol ou surface de plancher de + de 5 m ² et inférieures ou égales à 20 m ²	Le dossier est enregistré en mairie et transmis au service instructeur Délai d'instruction : 1 mois
Extension d'une construction existante : surélévation ou création de véranda	Possible jusqu'à 40 m ² mais si dépassement de la surface de plancher à + de 150 m², le seuil est porté à 20 m² : demande de permis de construire et recours à un architecte.	Le dossier est enregistré en mairie et transmis au service instructeur Délai d'instruction : 1 mois

■ APPLICATION "TOUS ANTICOVID"



Le déploiement de l'application "Tous AntiCovid" et son téléchargement par les Français sont un enjeu majeur.

Son usage est essentiel pour casser les chaînes de transmission de la maladie et ainsi lutter contre la progression de l'épidémie.

Pour rappel, l'application "TousAntiCovid" permet à l'utilisateur d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la Covid-19 et donne accès à nombreuses informations factuelles, sanitaires et pratiques concernant l'épidémie.



	PERMIS DE CONSTRUIRE	DELAI D'INSTRUCTION
Construction sur maison individuelle et/ou annexes	Dans le cas de création plus de 150 m ² : recours à un architecte	Le dossier est enregistré en mairie et transmis au service instructeur Délai d'instruction : 2 mois
Création de surface sur un bâtiment existant	Création de plus de 20 m ² de surface au plancher ou d'emprise au sol	Le dossier est enregistré en mairie et transmis au service instructeur Délai d'instruction : 2 mois

■ NOËL APPROCHE À GRAND PAS

À l'occasion des fêtes de Noël, la CCPRB a souhaité préserver cet esprit de partage, de bienveillance et de convivialité qui caractérise si bien cette période de l'année. Ainsi, 4 jeux concours sont organisés sous la forme d'un calendrier de l'Avent sur la page facebook de la CCPRB (<https://www.facebook.com/paysrhinbrisach>), jusqu'au jeudi 24 décembre inclus.

Qui peut participer ? Tous les habitants du territoire de la CCPRB âgés au minimum de 6 ans.

Comment participer ? Les modalités de participation varient selon les jeux et seront précisées lors de chaque publication.

Quels sont les cadeaux à remporter ? 🤔 🤔

Le règlement sera disponible semaine après semaine avec les modalités propres à chaque jeu.

Rendez-vous sur la page Facebook de la collectivité :

Pour plus de renseignements consulter le site de la CCPRB (<https://www.paysrhinbrisach.fr>).

■ PETIT DÉFI !

Dans le cadre de la "Semaine Européenne de Réduction des Déchets", un défi, initié par l'éco-aventurier Benjamin DE MOLLINIENS, est organisé et consiste à profiter de sa sortie quotidienne, dans son rayon de 20 km autour de chez soi, pour ramasser les déchets.

■ COMMERCE DE PROXIMITÉ

"La gastronomie est l'art d'utiliser la nourriture pour créer le bonheur"

Théodore ZELDIN

Fortement impactés par la crise sanitaire et la fermeture de leurs établissements au public, les restaurateurs ont su réagir rapidement et s'adapter au contexte actuel. Livraison, drive piéton, plats et/ou menus complets à emporter : tous sont mobilisés pour continuer à satisfaire nos palais.

La liste complète des restaurateurs est consultable sur le site de la commune.

A proximité de chez nous :

- RUMERSHEIM-LE-HAUT :

L'Eclipse (12, rue de l'Europe). Plats à emporter le soir, de 18h30 à 20h30, du lundi au dimanche, **réservation préalable au 06 14 30 40 71.**

Duo Pizza (23, route Nationale). Pizzas à emporter le soir ou en livraison, du mardi au vendredi, de 18h à 20h30, samedi et dimanche de 18h à 21h, **au 03 89 26 28 48.**

- BLODELSHEIM : Hôtel Restaurant chez Pierre (28, rue du Canal d'Alsace). Plats à emporter du lundi au samedi, **sur réservation au 03 89 48 60 62.**

Commandes à passer la veille et jusqu'à midi pour le jour suivant. Plats à retirer directement au restaurant. **La liste des plats est à consulter sur le site de la commune.**

■ ADJOINT DE SÉCURITÉ (ADS)

Les ADS participent aux côtés des fonctionnaires de police à l'accomplissement de différentes missions de prévention et de répression (délinquance, surveillance générale, assistance aux victimes,...). **Jusqu'au 31 décembre 2020, les inscriptions pour le recrutement d'adjoints de sécurité sont ouvertes** sur les départements de la Région Grand-Est et de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Les épreuves de sélection débiteront en février 2021.

Conditions d'accès : les candidats doivent être de nationalité française et être âgés de 18 à moins de 30 ans. Aucun diplôme n'est exigé. Le détail des conditions est consultable sur le site (www.devenirpolicier.fr).

Les candidats peuvent choisir le/les département(s) au sein du/desquels ils souhaitent exercer leurs fonctions.

Les inscriptions se font par téléchargement du dossier ou en ligne sur le site (www.devenirpolicier.fr) ou (<https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements/adjoint-de-securite>).

Renseignements au 03 87 16 13 69 ou par mail (info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr).

■ L'ARMÉE DE TERRE

En 2021, l'Armée de Terre va recruter environ 16 000 jeunes, de 17 ans et demi à 32 ans. Des postes dans plus de 400 spécialités sont proposés. Que vous n'ailliez aucune qualification ou Bac +5, c'est vous qui avez le choix. La durée des contrats est de 1 à 10 ans en fonction de chaque parcours professionnel et permettra d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Une formation militaire et une formation de spécialité sont au programme.

Des conseillers en recrutement se tiennent sur rendez-vous directement sur le site (sengager.fr), à la disposition des candidats et de leurs parents pour une information complète et pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Renseignements :

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de MULHOUSE :
1A rue Vauban - 68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 60 51 43.

Horaires d'ouverture :

**Du lundi au jeudi, de 9h à 11h45 et de 13h à 17h30,
Le vendredi : de 9h à 11h45 et de 13h à 17h.**

CIRFA de COLMAR :
rue des belges - 68000 COLMAR
(Entrée par le 152°RI)
Tél : 03 89 21 88 09.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Attention, se renseigner pour les vacances scolaires au 03 89 60 51 43.

■ GRIPPE AVIAIRE H5N8

Après un premier foyer d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) détecté en Haute-Corse, un nouveau foyer vient d'être confirmé par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) dans une animalerie des Yvelines.

Pour rappel : il est conseillé de maintenir vos volailles dans un lieu clos pour limiter la propagation du virus et éviter au maximum qu'il atteigne les filières avicoles professionnelles.

A noter : l'influenza aviaire n'est pas transmissible à l'homme par la consommation de viande, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire.

Retrouvez les mesures de biosécurité à respecter par les professionnels et les propriétaires de basses-cours sur le site (<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosecurite-pour-les-operateurs-professionnels>).

■ VENTE DE JUS DE POMMES

Les membres du syndicat des arboriculteurs de Bantzenheim sont présents à Bantzenheim - place du marché, de 8h à 11h30, tous les samedis pour leur vente de jus.

- Jus de pommes - cubi de 10 litres, au prix de 12 €,
- Jus de pommes - cubi de 5 litres, au prix de 7 €,
- Jus pommes/framboises - en bouteille (+ consigne de 0,50 €), au prix de 2,50 €,
- Jus pommes/cassis - en bouteille (+ consigne de 0,50 €), au prix de 2,50 €.

Retour des bouteilles vides et propres directement au stand des arboriculteurs.

Vous pouvez passer commande au 03 89 26 27 19, pour le samedi.

■ OUVERTURE

A partir du 3 janvier 2021, le cabinet de massage et de bien-être "Le Bienfait" ouvrira ses portes.

Toutes les personnes qui souhaitent un peu de détente pendant cette période difficile et stressante peuvent prendre rendez-vous sur le site (www.lebienfait.fr), via un calendrier en ligne.

Il est également possible d'acheter des bons cadeaux directement sur le site.

Uniquement sur rendez-vous, du lundi au dimanche.

**Cabinet de massage et de bien-être « Le Bienfait »,
4 rue des Lilas à Rumersheim-le-Haut.**

■ OBJETS TROUVÉS

Deux petits bracelets de couleur argentée ont été trouvés à la salle des sports.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser en mairie.

■ COLLECTE POUR LES ENFANTS DÉFAVORISÉS

Offrez un moment de joie à Noël aux enfants défavorisés avec "La boîte à chaussures".

Cette collecte est destinée à l'association "Les Restos du Cœur" de Mulhouse.

Dans une boîte joliment emballée, vous y mettez : 1 jouet ou 1 jeu de société, 1 vêtement, 1 gourmandise, 1 produit de soin, 1 mot doux ou un dessin (ne pas oublier d'indiquer la tranche d'âge et s'il s'agit d'un cadeau pour fille, garçon ou mixte).

Vous pourrez déposer votre don, au plus tard le vendredi 18 décembre 2020 à la :

- **Mairie de Bantzenheim, du lundi au jeudi, de 10h à 12h et de 14h30 à 17h,**
- **Ludothèque de Bantzenheim, le lundi de 16h à 16h30 ou le mercredi de 15h à 15h30.**

■ ÉTAT CIVIL - NAISSANCES

- Apolline MEYER, fille de Romain MEYER et d'Angeline MEGEL, est née le 7 novembre 2020.

- Calliopé GODINAT, fille de Jean GODINAT et d'Emmanuelle MILLIOT, est née le 19 novembre 2020.



Informations pratiques

Secrétariat de mairie	03 89 26 04 05 secretariat@mairie-de-rumersheimlehaut.fr
Médecin de garde	15 (samu)
Pharmacies de garde	3237 ou www.pharma68.fr
Sapeurs-Pompiers	18 ou 112 depuis un portable
Samu	15
Gendarmerie	03 89 83 79 40 ou 17
Brigade Verte (Soultz)	03 89 74 84 04

Cabinet infirmier à Rumersheim-le-Haut

Soins à domicile du lundi au dimanche - Prenez rendez-vous au 03 89 75 74 46.

Soins au cabinet sans rendez-vous - Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h30 - 8h / Samedi : 8h - 8h30.

Cabinet médical à Munchhouse - Permanences

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
DESFOURS 9h-11h		BRUN 8h30-11h30	DESFOURS 9h-11h	
DESFOURS 14h-16h	BENSEL 15h-17h	BRUN 15h-17h	BRUN 15h-17h	LACK 15h-17h